

ENVIRONNEMENT · ACTION CLIMATIQUE

# Plan d'action climatique

Document public · Version 1.0 · Juin 2026 · Révision prévue : 2029 (tous les 36 mois)  
Approuvé par Erwan Petrus, Président

## CADRE B CORP

Référence B Corp – Exigence AC 2.1 (CA 2.1) : « L'entreprise dispose d'un plan d'action climatique accessible publiquement. » Le plan s'engage pour l'ambition 1,5 °C, fixe des objectifs SMART, précise les moyens alloués, décrit l'engagement des parties prenantes, est approuvé par la direction et révisé tous les 36 mois.

## 1 Notre engagement

ADN Wines, société à mission portant le travail des vigneronnes et vignerons d'Occitanie, reconnaît l'urgence climatique. Nous soutenons l'ambition mondiale de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et nous engageons à réduire progressivement l'empreinte carbone de notre activité, de la vigne au verre.

## 2 Notre point de départ et nos actions déjà engagées

ADN Wines est un négociant-vinificateur de petite taille basé à Balma (31). Nos principaux postes d'émissions sont l'emballage (le verre étant le premier poste carbone d'une bouteille de vin), le transport et l'amont viticole. Plusieurs leviers sont déjà actionnés :

- Énergie : panneaux solaires en autoconsommation sur le siège social de Balma.
- Verre allégé : déjà adopté sur 16 des 24 références de la gamme permanente, et sur 100 % des private labels (BIB et bouteilles).
- Approvisionnement de proximité (Occitanie) : bouteilles (verrerie d'Albi / O-I Béziers), bouchons DIAM (Céret), cartons (Aude, PJC Sabrifra), une partie des étiquettes (Castelnaudary).
- Vins durables : près de 40 % des domaines partenaires sont déjà certifiés bio, et Maison Chape est elle-même certifiée bio.
- Mobilité douce : déplacements à vélo entre le siège et le showroom de Balma.

Nous n'avons pas encore réalisé de bilan carbone formel : sa réalisation constitue notre première priorité (objectif 1) et permettra d'affiner les objectifs ci-dessous.

## 3 Nos objectifs SMART

Objectif	Cible	Échéance
1. Mesurer notre empreinte	Réaliser notre premier bilan carbone (scopes 1, 2 et 3)	31/12/2026
2. Généraliser le verre allégé	Passer de 16/24 à 100 % de la gamme permanente en verre allégé	31/12/2027
3. Étiquettes de proximité	Augmenter la part occitane des étiquettes (aujourd'hui ~30 % Castelnaudary / 70 % Orange)	31/12/2027

Objectif	Cible	Échéance
4. Énergie renouvelable	Couvrir 100 % du besoin électrique résiduel (siège + stockage) par du renouvelable, en complément du solaire	31/12/2026
5. Emballages recyclables	100 % d'emballages recyclables (cartons, capsules, bouchons)	31/12/2027
6. Amont viticole durable	Porter de ~40 % à 50 % la part de domaines partenaires en démarche durable certifiée (bio / HVE / biodynamie)	31/12/2027

Ces objectifs sont suivis chaque année et seront ajustés à la lumière des résultats de notre premier bilan carbone.

#### 4 Moyens alloués

- Pilotage : Erwan Petrus, Président, avec l'appui de Thibaud Sauveplane (alternant), consacre un temps dédié au suivi du plan.
- Budget : une enveloppe annuelle est allouée à la transition (allègement du verre, énergie, mesure carbone).
- Outils : recours à un calculateur d'empreinte carbone adapté au secteur (type ADEME / outils filière) et, si besoin, à un accompagnement externe.
- Données : collecte des données d'achats, d'emballage, d'énergie et de transport pour alimenter le suivi.

#### 5 Engagement des parties prenantes

La réussite de ce plan repose sur nos parties prenantes :

- Vignerons et vigneronnes partenaires : dialogue sur les pratiques viticoles bas-carbone et soutien à la conversion bio.
- Fournisseurs d'emballage (verrerie d'Albi, O-I Béziers, DIAM, étiquetteurs, cartonnières) : travail sur l'allègement du verre et les matériaux recyclables.
- Transporteurs et logisticiens : optimisation et regroupement des expéditions.
- Clientes et clients : transparence sur notre démarche et nos progrès.

#### 6 Gouvernance et révision

Ce plan d'action climatique est approuvé par la plus haute instance de gouvernance d'ADN Wines (le Président, associé unique). Il est publié sur le site maisonchape.fr, tenu à la disposition de toute partie prenante, et révisé au moins tous les 36 mois.

Contact : Erwan Petrus, Président — erwan@maisonchape.fr

#### Erwan Petrus

Président — ADN Wines (Maison Chape)